COMMUNE DE BETSCHDORF

VENTE DE BOIS
Fonds de Coupe

Samedi le 28 novembre 2026 à 10h00
à l'ESCAL – Rue du Bannholz à BETSCHDORF

Conditions de vente



La vente aura lieu aux enchères verbales, conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Générales et du Cahier des Clauses Communes de l'ONF pour les ventes de bois en bloc et sur pied.

Chaque adjudicataire devra fournir une caution solidaire.

- ✓ Code forestier, en particulier l'article L.135.10 qui stipule que *l'acquéreur est responsable des infractions commises sur son lot à compter de la date de la vente et jusqu'à la fin de la coupe.*
- ✓ Règlement des ventes de l'ONF du 22 septembre 2005
- ✓ Clauses générales de vente de l'ONF du 28 novembre 2007
- ✓ *Règlement national d'exploitation forestière du 21 décembre 2007*

Toute intervention en forêt est de **l'entière responsabilité de l'acheteur.**
Le cessionnaire déclare avoir connaissance des consignes de sécurité et s'engage à les respecter.
L'acheteur déclare et atteste que les personnes qu'il emploie ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité civile personnelle.
L'ONF et le propriétaire forestier ne peuvent être tenus pour responsables des accidents qui surviendraient au cours de l'exploitation ou de l'enlèvement des bois.

Conditions et délai de façonnage



Tous les travaux de façonnage devront être terminés pour le **15/09/2027.**
Il est interdit de travailler la nuit, les dimanches et les jours fériés.
Les rémanents devront être enlevés des fossés et des chemins sans être mis en tas.

Le brûlage des rémanents est interdit.

Les bois marqués d'un △ sont conservés pour la biodiversité.

Aucun arbre portant une X ou un ● ne doit être coupé sans autorisation préalable.

Aucun déchet (papier, plastique, pelures, bidons, bouteilles, etc...) ne devra rester en forêt. Aucun animal ne devra être présent sur le chantier.

Conditions de paiement

À l'issue de la vente, un titre vous sera envoyé par voie postale. Dès sa réception, vous aurez **30 jours** pour payer la facture. Passé ce délai, des pénalités de retard seront appliquées. À noter que **le taux de TVA sera de 20 %** et le chèque sera à établir à l'ordre du Trésor Public.

Délai de vidange

Tous les bois devront être enlevés pour le **15/09/2027.**
Les bois non vidangés à cette date redeviendront de plein droit propriété de la Commune de Betschdorf qui en disposera à son gré, sans que l'adjudicataire ne puisse réclamer aucune indemnité.
L'enlèvement des bois ne pourra se faire que dans la période sans gel, dans le respect le leur du sol et à une heure avant le coucher du soleil. Le transport des bois ne pourra se faire que par temps sec.

Bois disparus

L'adjudicataire devient propriétaire des bois qu'il façonne et ce jusqu'à la fin du délai de vidange. La Commune n'a pas à remplacer les bois disparus. S'il se les approprie, il appartiendra à à l'adjudicataire de porter plainte à la Gendarmerie pour vol de bois façonné.

Observations

- ✓ Tous les bois marqué (peinture / B.I.L. et plaquettes / B.O. et stères façonnés) non débardés ne font pas partie des lots.
- ✓ En cas de besoin, renseignements auprés de **M. KIENNEMANN – Technicien Forestier ☎ 06.23.24.61.62.**

BETSCHDORF, le 17 novembre 2026
M. Thierry HOERR, Maire de BETSCHDORF.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

CESSIONNAIRES DE BOIS, VOUS INTERVENEZ EN FORÊT
PENSEZ À VOTRE SÉCURITÉ ET À CELLE DES AUTRES

Les accidents liés à l'exploitation (et à l'enlèvement) des bois, une réalité

Quelques statistiques (salariés déclarés à la MSA) :

- Chocs : 30 %
- Chutes : 20 %
- Effort musculaire : 18 %
- Coupures : 10 %
- Membres inférieurs : 28 %
- Membres supérieurs : 29 %
- Tête : 10 %
- Yeux : 8 %

✓ Équipements et matériel de sécurité

La réglementation impose le port des Équipements de Protection Individuelle tels que :

✓ **Casque forestier**	✓ **Gants adaptés**
✓ **Pantalon anti-coupure**	✓ **Chaussures ou bottes de sécurité**

Le matériel utilisé doit répondre à la conformité européenne (CE). Munissez-vous d'une trousse de 1ère urgence.

☎ En cas d'accident

Téléphone des pompiers : 18 • Téléphone du SAMU : 15 • Depuis les téléphones mobiles : 112

Le message d'appel devra préciser :

• Le lieu exact de l'accident	• Le point de rencontre à fixer avec les secours : HAG 97 – Maison Forestière de BETSCHDORF
• La nature de l'accident	• La nature des lésions constatées
• Toute situation particulière qui paraîtra utile de signaler	• Ne jamais raccrocher le premier

Les bons réflexes en forêt

Quelques gestes simples pour protéger chacun sur le chantier :

01	Ne partez jamais seul sur un chantier, préférez le travail en équipe
02	Dans tous les cas, informez votre entourage du lieu précis de votre travail
03	Placez, dès votre arrivée sur site, votre véhicule en bonne position de départ
04	Ne travaillez pas par grand vent, le risque de chute de branches étant important
05	Faites intervenir un professionnel de l'exploitation en cas de dangerosité.

EN FORÊT, LA PRUDENCE EST L'AFFAIRE DE TOUS.

DECHETS DE COUPE

Parcelle	N° Lot	Essences	Contenu	Remarques	Acheteur
101 (1 lot)	1	Hêtre - Pin - Divers	Fond de coupe	Côté Sauer	
102 (2 lots)	2	Hêtre - Divers	Fond de coupe	Bois dispersé Grande surface	
	3	Hêtre - Pin		Entre route et ruisseau	
12 (2 lots)	4	Chêne - Pin - Divers	Fond de coupe	/	
	5	Chêne - Pin - Divers		Limite RF Betschdorf Rittershoffen	
27 (2 lots)	6	Divers Feuillus et Résineux	Fond de coupe	/	
	7	Divers Feuillus		Côté RF Betschdorf Koenigsbruck	
111 (1 lot)	8	Chêne - Feuillus Divers	Fond de coupe	Côté RF Betschdorf Koenigsbruck	
117 (1 lot)	9	Divers Résineux et Feuillus	Fond de coupe	Côté RF Betschdorf Koenigsbruck	
118 (2 lots)	10	Hêtre - Chêne - Frêne et Divers	Fond de coupe	/	
	11	Hêtre - Chêne - Frêne et Divers		Limite clôture	
120 (1 lot)	12	Pin - Bouleau et Divers	Fond de coupe	En partie petits bois Nettoiement	
121 (3 lots)	13	Pin - Chêne - Divers	Fond de coupe	/	
	14	Pin - Divers		/	
	15	Feuillus Divers		Une partie après la clôture	
122 (3 lots)	16	Charme - Chêne - Feuillus Divers	Fond de coupe	/	
	17	Hêtre - Chêne - Charme - Divers		/	
	18	Chêne - Charme - Hêtre - Divers		Limite avec la route forestière	
135 (3 lots)	19	Hêtre et Divers	Fond de coupe	Côté Sauer	
	20	Divers Résineux et Feuillus		/	
	21	Divers Résineux et Feuillus		/	
35 (1 lot)	22	Frêne - Chêne - Hêtre - Divers	Fond de coupe	Bois frais	
36 (1 lot)	23	Frêne - Chêne - Charme - Divers	Fond de coupe	Bois frais 2 gros frênes cassés à faire avec	

DECHETS DE COUPE

Parcelle	N° Lot	Essences	Contenu	Remarques	Acheteur
8 (4 lots)	24	Chêne - Charme - Hêtre - Divers	Fond de coupe	Côté RF Betschdorf Rittershoffen	
	25	Chêne - Charme - Hêtre - Divers		/	
	26	Chêne - Charme - Hêtre - Divers		/	
	27	Chêne - Charme - Hêtre - Divers		/	
21 (4 lots)	28	Charme - Chêne - Divers	Fond de coupe	/	
	29	Hêtre - Chêne - Charme - Divers		Faire attention à la plantation	
	30	Chêne - Charme - Hêtre - Divers		Côté Bunker et route forestière	
	31	Chêne - Charme - Divers		Bord ligne parcelle 22	
22 (1 lot)	32	Hêtre - Pin - Divers	Fond de coupe	Petit lot bord route forestière	

Pour rappel

DATE DES BATTUES

Lot de chasse n° 5 ⇨ 28.11.2026 - 12.12.2026 - 10.01.2027

Lot de chasse n° 6 ⇨ 28.11.2026 - 19.12.2026 - 30.01.2027

Plan de situation des Lots de Fond de coupe

